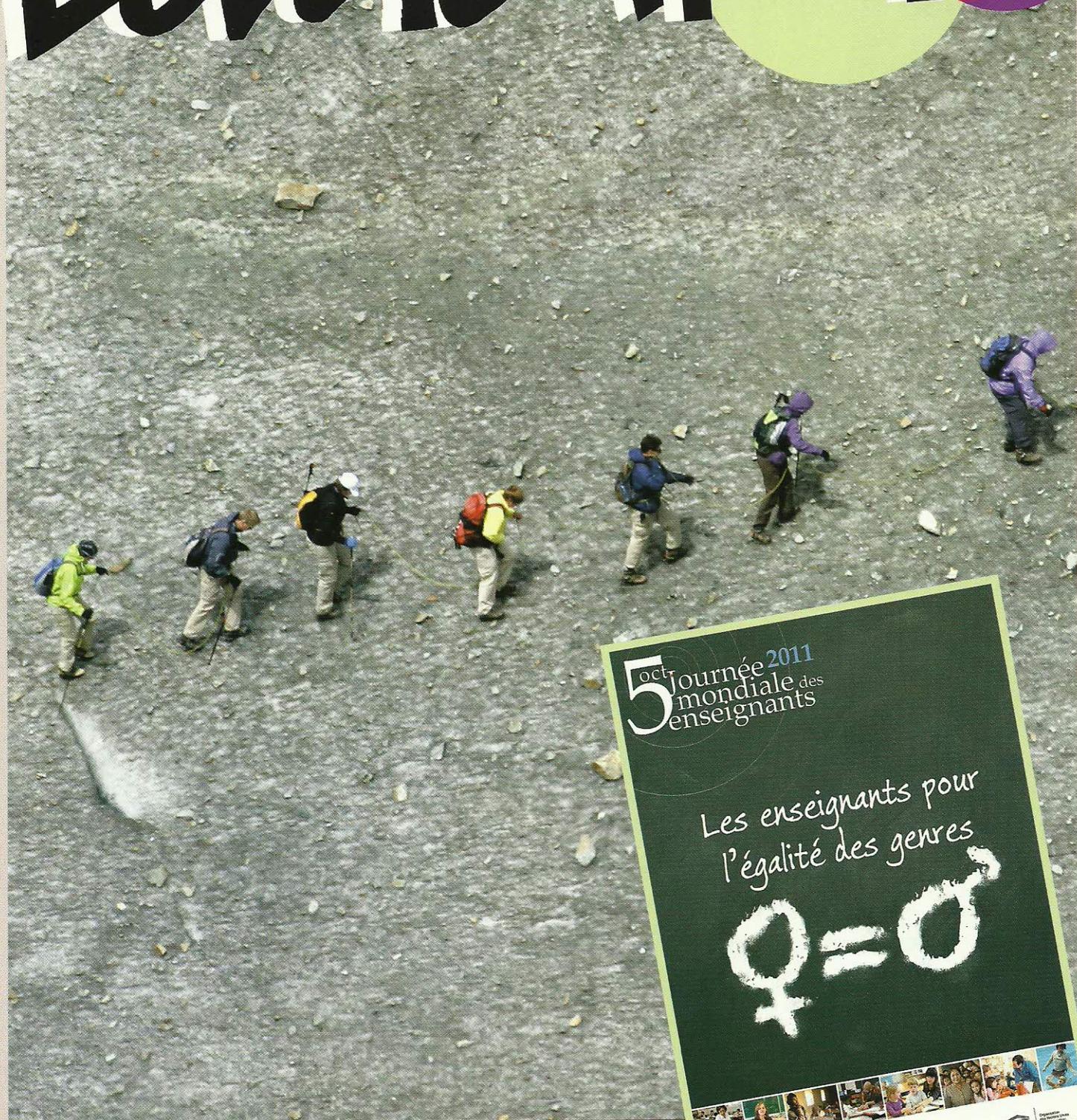


Éducateur

SER



5^{oct} Journée 2011 mondiale des enseignants

Les enseignants pour l'égalité des genres

♀ = ♂

5 octobre www.5oct.org

La ponctuation: du point-virgule au slash

Programme pilote pour élèves en difficulté



Un projet pilote d'accompagnement extrascolaire pour élèves en difficulté démarre cet automne à Serrières.

La Fédération neuchâteloise des communautés immigrantes (FENEI), qui est à l'origine de ce projet pilote, s'est attaché la collaboration du Service cantonal de la cohésion multiculturelle (COSM), de l'Association neuchâteloise de services bénévoles (ANSB) et de la Direction des écoles de la Ville de Neuchâtel pour le concrétiser.

La réussite scolaire de certaines catégories d'élèves n'est pas optimale, en raison notamment de leur contexte familial, social, ou de migration. Cette expérience pilote propose un programme d'accompagnement extrascolaire

gratuit permettant aux élèves – suisses ou étrangers – en difficulté de l'enseignement primaire, âgés de 6 à 11 ans, de bénéficier d'un appui pédagogique plus personnalisé.

Les enfants sont suivis par un tandem de coach et de mentor qui veillent à améliorer l'estime de soi, la confiance en soi et les compétences de ces élèves en difficulté. Parallèlement, coaches et mentors maintiennent des contacts réguliers avec les parents afin de bien les impliquer dans la scolarité de leur enfant. Plus qu'un simple rattrapage de la matière ou d'un suivi des devoirs, cet accompagnement personnalisé consiste à renforcer la motivation et l'implication de l'élève dans ses apprentissages scolaires. Ce dernier est suivi par des enseignants retraités ou bénévoles ou des étudiants HEP, par exemple. Le mentor, qui doit avoir les compétences linguistiques, relationnelles et sociales adéquates, assurera le lien et la communication entre tous les acteurs impliqués dans le dispositif. Il pourra aussi, de cas en cas, agir comme un médiateur interculturel. Le mentor ou le coach veilleront à assurer une communication régulière avec l'enseignant. Une évaluation de cette première expérience sera effec-

tuée à la fin de l'année scolaire 2011-2012. En cas de succès, le projet pourrait se développer dans d'autres collèges neuchâtelois.

(com./réd.)

Nouvelle organisation pour l'orientation



La restructuration de l'orientation professionnelle a vu la création au 1er août 2011 d'un Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP). Les OROSP sont transformés en un seul Office cantonal organisé en trois secteurs distincts. Le secteur «Orientation scolaire et professionnelle en scolarité obligatoire» est constitué des bureaux OCOSP sis dans les treize centres scolaires du canton. Les conseillers en orientation prennent en charge l'OP des élèves de 10e et 11e années, participent à l'animation du cours «Education aux choix» en 10e et

répondent aux demandes réglementaires d'orientation scolaire (report, avancement, intégration, orientation en fin de 7e, changement de section) tout au long de la scolarité. Le secteur «Hors scolarité/adultes» regroupe les conseillers en orientation présents dans les deux Centres d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Ils soutiennent les jeunes sans solution ou en échec, conseillent et informent les lycéens, apprentis et étudiants sur le choix des filières, les adultes dans leurs transitions professionnelles et leur développement de carrière. Le secteur «Documentation et information» regroupe les documentalistes qui sont en charge de l'information, de la gestion, de la rédaction et de la mise à jour de la documentation. Ils sont présents dans les deux Centres de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

L'entité de psychologie scolaire en charge des demandes lors de difficultés scolaires restera attachée à l'OCOSP jusqu'à la mise en place d'un concept d'appui et de soutien aux élèves en difficulté. Les psychologues scolaires ont à disposition 1,35 EPT pour répondre à l'ensemble des demandes du canton.

(com./réd.)



La très réussie 1^{re} Journée suisse de l'éducation a notamment été l'occasion d'entendre le sociologue et compagnon de route du SER Walo Hutmacher rappeler que la profession enseignante et les autorités scolaires ne tenaient souvent pas assez compte des résultats des recherches scientifiques en matière d'éducation et d'organisation scolaire.

John Vuillaume

Un volet politique et un volet professionnel

Assurer les meilleures conditions d'encadrement de nos enfants et leur sélection constituent les priorités du volet politique de l'école sur lesquelles les enseignants ont pris en tant que citoyens responsables, éclairés et engagés, c'est-à-dire à travers leurs organisations professionnelles et syndicales et les partis politiques dans lesquels ils militent.

L'école, enjeu politique et scientifique

Le volet professionnel concerne le corps enseignant. Ce dernier fait progresser les élèves sur les chemins de la connaissance et de la curiosité intellectuelle, évalue leurs acquis et développe chez eux diverses compétences sociales. Le métier d'enseignant doit être nourri par la recherche en éducation.

Le lien entre volet politique et volet professionnel est traditionnellement assuré par les sociétés pédagogiques et les syndicats d'enseignants. Idéalement, ce rôle de passeur entre politique éducative et recherche devrait être systématiquement au cœur de nos relations de type syndical avec nos autorités cantonales et avec nos collègues en salle des maîtres!

La question des notes à l'école: un éclairage scientifique

Le journal *Le Temps* a eu l'excellente idée de publier plusieurs articles de fond de haute volée

pendant la campagne de votation vaudoise sur l'école obligatoire, dont un est consacré aux notes: «Les notes à l'école sont un facteur de démotivation¹». Les conclusions de l'étude à laquelle le professeur Fabrizio Butera a participé sont sans appel et font écho à des réalités que les enseignants connaissent depuis longtemps: travailler pour la note, pour une majorité des enfants qui ne sont ni brillants ni battants, tend à faire diminuer leur motivation et le niveau de leurs performances.»

La réintroduction de notes à la fin de l'école primaire est un enjeu politique, également dans le canton de Neuchâtel. Si, pour les deux dernières de l'école primaire (5^e et 6^e, 7^e et 8^e HarmoS), ces notes ne visaient qu'à remplacer les codes existants (par exemple, 6 = l'élève a largement dépassé les objectifs fixés dans telle branche, 5 = il les a atteints aisément, 4 = il a atteint les objectifs, 3 = il n'a pas atteint les objectifs) et à préparer les élèves à l'évaluation chiffrée qu'ils connaîtront au cycle 3 HarmoS (école secondaire), il n'y aurait rien à redire.

Par contre, une réintroduction de moyennes chiffrées à l'école primaire entrerait en totale contradiction avec la farouche volonté du chef du département, Philippe Gnaegi, de lutter efficacement contre l'échec scolaire et les redoublements.

Laissons le mot à Fabrizio Butera qui conclut ainsi son article: «En somme, l'introduction des notes en première ou en cinquième années est une importante question politique. Toutefois, la recherche sur l'effet des notes pose inévitablement la question de leur utilité. Alors, sont-elles utiles, ces notes? Nous montrons ici que si on ne veut pas inciter les élèves à éviter les défis, à avoir peu de plaisir et d'intérêt pour les tâches scolaires, à remettre autant que possible le travail à plus tard, à voir les épreuves comme une menace, à avoir un niveau d'ambition faible, à ne pas se sentir capables, et à avoir de mauvais résultats... la réponse est non.»

¹ Fabrizio Butera, professeur de psychologie sociale à l'Université de Lausanne, *Le Temps* du 1^{er} septembre 2011, p.12. Pour lire l'article original: http://my.unil.ch/serval/document/BIB_F48003927A2A.pdf